

Sécurité au travail

Les assureurs innovent

PRÉVENTION. *Au sein des entreprises, la culture de la prévention fait encore défaut. La couverture contre les risques professionnels n'en n'est pas plus développée. Face à la recrudescence d'accidents sur les lieux de travail, les compagnies de la place ont misé sur le potentiel du créneau et mis en place des offres novatrices.*



Force est de reconnaître que la prévention des risques est le parent pauvre de l'investissement du secteur privé. Cependant, il existe des sociétés qui investissent dans la prévention, soit parce que la nature de leur activité l'exige (les groupes pétroliers par exemple), soit parce qu'elles sont adossées à des groupes dont les procédures le requièrent. Enfin, il y a le cas malheureux des entreprises qui intègrent la culture de la prévention à l'issue d'un sinistre.

En matière d'hygiène et de sécurité du travail, notre pays accuse d'un retard important. On compte 200.000 accidents de travail par an (statistiques issues du rapport de l'Organisation internationale du travail (ILO) et Banque mondiale 2006). De plus, 47% des décès surviennent suite à un accident grave dans un échantillon de 100.000 travailleurs.

Le volume d'émissions des assurances concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles n'a représenté que 8,36% de l'ensemble des émissions en 2007. Quant aux incendies et les éléments naturels ainsi que l'assurance des risques techniques (chantiers, risques montage, bris de machines, risques informatiques...), ils ont totalisé respectivement 4,53 et 1,33 des émissions.

La problématique de la sécurité

évolue encore dans un cadre réglementaire peu adapté. Au Maroc, il y a plusieurs textes de lois qui ont essayé de régir les aspects de l'hygiène et de la sécurité dans les entreprises. «Cependant, tous les professionnels s'accordent à dire que cette législation, qui date du protectorat, n'est plus adaptée au contexte actuel, malgré les tentatives de mise à jour», a déclaré El Mostafa Khriiss, directeur général adjoint en charge du marché "IARDT". Et même si les règles existent, l'application peut toujours faire défaut. «A l'exception des sociétés qui font l'objet d'audit de sécurité de la part de leurs donneurs d'ordres, la quasi-totalité des entreprises transgressent les règles de prévention et de sécurité édictées par le code du travail et les normes marocaines», avance Ahmed El Karne, responsable du département "Prévention" chez Atlanta.

Classification et prévention

Ayant saisi l'enjeu de la prévention contre les risques dans les entreprises, les compagnies de la place se sont attelées à concevoir des packages qui ont en commun l'accompagnement et la mise en place des procédés de prévention. A travers une approche innovante, Wafa Assurances apporte sa contribution avec le dispositif «Wafa Prévention Entreprise». Il s'agit d'un package de services comprenant l'ingénierie de sécu-

QUESTIONS À

«Après un risque majeur, l'entreprise ferme boutique»

Quelle est votre opinion sur la culture de la sécurité au sein de l'entreprise marocaine?

Les entreprises étaient souvent réticentes à ouvrir leurs portes aux ingénieurs s'occupant de la prévention. Cependant, depuis la survenance récente de certains drames (incendies, effondrements d'immeubles...), nous constatons une demande importante du tissu industriel, ne serait-ce qu'en matière d'information, participations à des séminaires spécialisés ou des sollicitations d'expertise. L'opinion publique semble donc s'intéresser de plus en plus au sujet de la prévention.

Quelles sont les conséquences de la négligence de l'aspect sécurité?"

La prévention est encore vécue par les entreprises marocaines comme une lourde charge financière. Or, il faudrait plutôt la considérer comme un investissement. Dans un incendie, on peut perdre une unité de production. L'assurance rem-

boursera les dommages mais ne remettra jamais la structure en marche. Et au-delà parfois du drame humain, le sinistre peut également causer un préjudice financier à l'entreprise, qui perd des collaborateurs de valeur. De ce point de vue, la prime d'assurance et l'investissement dans la prévention seront d'un faible coût comparé aux dégâts que peut provoquer un sinistre!

Comment l'entreprise peut-elle mettre en place un système de management de la sécurité ?

La prévention est encore vécue par les entreprises marocaines comme une lourde charge financière."



El Mostafa Khriiss, directeur général adjoint d'AXA assurances Maroc en charge du marché «IARDT».

Les entreprises industrielles doivent toujours bâtir des plans de gestion de crise jusqu'à la reprise de l'activité normale. A défaut de plan, l'improvisation et la panique prennent rapidement le dessus et peuvent causer des dégâts aussi graves que la survenance du risque. Des statistiques internationales font ainsi ressortir que 45% des entreprises ayant subi un risque majeur ferment boutique. Et celles qui arrivent, bon an mal an, à relever la tête font néanmoins faillite dans 29% des cas. Une entreprise qui a prévu un Plan de continuité de l'activité (PCA) bénéficiera toujours de tarifs préférentiels pour couvrir sa perte d'exploitation.

rit, l'audit et la gestion des risques...Ce dispositif inclut également un observatoire des risques et documentation qui fournit une veille réglementaire et communiquée des informations relatives à la sécurité. Axa Assurances Maroc offre, quant à elle, une gamme complète des assurances contre les risques (catastrophes, bris de machine, perte d'exploitation, RC, incendies...). «Nous avons également développé un produit standardisé: la multirisque PME-PMI" qui offre des formules couvrant plusieurs types de risques. A ces formules s'ajoutent des garanties complémentaires à la carte», note El Mostafa Khriiss. De son côté, Zurich Maroc propose "Zurich Pro" qui couvre à la demande des risques multiples et finance même les besoins de l'entreprise en l'attente d'une reprise de l'activité. Addamane Al Mihani auprès de la CNIA offre des garanties optionnelles ainsi qu'une palette de garanties sans surprime couvrant par exemple le bris des matériels informatique, bureautique et professionnel, les conséquences pécuniaires

de la responsabilité civile pour le chef d'entreprise... Chez Atlanta Sanad, on propose des solutions adaptées à chaque risque. «Nos équipes assurent un suivi régulier des clients pour s'assurer de l'efficacité du plan élaboré», explique de son côté le responsable du département "Prévention" chez Atlanta-Sanad.

Les compagnies assurent les risques, soit directement, soit par le biais de la réassurance. Il faut noter que certains risques ne sont pas pris en charge par les assureurs dans le monde entier. C'est le cas de la cybercriminalité qui peut faire péricliter l'activité d'une banque par exemple. « Au Maroc, les risques du terrorisme ou du sabotage industriel ne sont pas assurés directement par les compagnies mais par le biais de la réassurance», nous apprend le directeur général adjoint d'Axa Assurances Maroc.

Le tarif d'assurance dépend fortement de la nature de l'activité et le type de couverture souhaité. « Une entreprise de BTP est beaucoup plus exposée à des accidents de travail qu'à des in-

cidies, tandis qu'une fabrique de meubles encourt un risque majeur d'incendie», explique El Mostafa Khriiss. Dans tous les cas, la taille de l'entreprise influence sa densité humaine et l'expose davantage à des risques divers. Il est à signaler que l'assureur peut octroyer des réductions en fonction de la qualité du système de management du risque existant. L'adhésion à des processus d'analyse du risque comme AMDEC, AZOP, MOSAR... est fortement conseillée. Dans tous les cas, il est dans l'intérêt d'une entreprise d'identifier les risques qu'elle encourt et qu'elle fait encourir à ses employés et aux tiers. C'est ce que l'on appelle «un bilan d'impact sur les activités». Investir dans des moyens humains et matériels pour s'occuper de la prévention de ces risques est indispensable.

Enfin, pour rester efficace, un système de management des risques doit être constamment révisé à l'aune des changements affectant l'activité de l'entreprise. ♦